

Réf: Dossier 283321

Avis de constitution

SOCIETE « LEGBA-MONEY »

Siège ABIDJAN PORT BOUET MOTARD PHARMACIE
ST MICHEL, Lot 3025, Ilot 249

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 19/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LEGBA-MONEY »

Objet : BTP,
ELECTRIFICATION RURALE,
URBAINE ET INDUSTRIELLE,
ELAGAGE DE HAUTE TENSION,
CONSTRUCTION HYDRAULIQUE VILLAGEOISE
AMELIORE ET ISOTHERME,
OUVERTURE DE GRANDE VOIES,
TRANSPORT PUBLIQUE DE PERSONNE ET
MARCHANDISES,
COMMERCES GENERAL,
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de

commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT BOUET MOTARD PHARMACIE ST MICHEL, Lot 3025, Ilot 249

Dirigeant(s) M NAKI NAKI ANGE PATRICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01137 du 05/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06852/GTCA/RC/2024 du 05/02/2024

